

## CANDIDATURE

Ton nom et prénom :

.....

Ta date de naissance :

.....

En classe de :

.....

Ecole :

.....

Nom de ton enseignant :

.....

La ville où tu habites :

.....

Je souhaite être candidat à l'élection du  
Conseil Municipal Enfants de Sablons.

Fait à .....

Le .....

Signature de l'enfant :

### Autorisation parentale

Je soussigné(e).....

Mère, père, responsable légal

de.....

Autorise  N'autorise pas \*

mon enfant à être Candidat à l'élection  
du Conseil Municipal Enfants de Sablons.

Fait à .....

Le .....

Signature du / des parent(s) :

PARCE QUE LES ENFANTS SONT DES  
CITOYENS À PART ENTIÈRE, LA MAIRIE  
SOUHAITE LES INTÉGRER À LA VIE LOCALE ET  
LEUR DONNER LE POUVOIR D'AGIR.

C'EST POURQUOI A ÉTÉ CRÉÉ UN PREMIER  
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN 2018  
POUR 2 ANS ET UN SECOND À METTRE EN  
PLACE POUR 2020-2022.

CE CONSEIL D'ENFANTS, ÉLUS PAR LES  
ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POURRA  
DÉBATTRE DE SES IDÉES ET CHOISIR DES  
PROJETS A METTRE EN PLACE SUR LA  
COMMUNE.

TRAVAILLÉ EN LIEN ÉTROIT AVEC LES  
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE ANNE DANGAR DE  
SABLONS, CE PROJET EST UNE CONTINUITÉ  
DE LA CITOYENNETÉ ET DES VALEURS DE LA  
RÉPUBLIQUE ABORDÉES AVEC LES ÉLÈVES.



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE SABLONS 2020-2022



*\*Rayer la mention inutile*

## LE CME, C'EST QUOI ?

Le CME est une instance où siègent 12 enfants pour une durée de 2 ans. Ils représentent tous les enfants de l'école Anne Dangar et en sont leur porte-parole.

## QUI PEUT-ÊTRE ÉLU ?

Pour se présenter à l'élection, il faut :

- 1) Habiter Sablons
- 2) Être inscrit à l'école élémentaire Anne Dangar et être en classe de CE2, CM1 ou CM2
- 3) Avoir rendu l'autorisation parentale signée

*Si tu remplis ces conditions et que tu veux t'engager comme élu, tu devras réaliser une profession de foi pour expliquer aux autres enfants tes idées et projets.*

## QUI VOTE ?

Tous les enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école primaire Anne Dangar.



## ÊTRE ELU-E, POUR QUOI FAIRE ?

- Faire entendre les idées des enfants
- Participer à la vie de la commune
- Proposer et mener des projets qui seront débattus et votés avant présentation au conseil municipal adulte.

Projets réalisés par les élu-e-s du précédent mandat :

- une matinée de nettoyage de la commune
- l'extension des sanitaires des garçons de l'école primaire
- le soutien à l'association « Petite pieuvre sensation coton »

## TU ES ÉLU-E

Tu t'engages pendant 2 ans à :

- être présent aux réunions de travail
- suivre et participer à la réalisation des projets
- écouter les autres et respecter leurs idées
- oeuvrer pour l'intérêt de tous
- communiquer auprès des élèves de l'école

## A RETENIR

DÉPÔT DES CANDIDATURES ET  
DES AUTORISATIONS  
PARENTALES SIGNÉES

Jusqu'au  
2 Octobre 2020

DATE LIMITE POUR  
LA PROFESSION  
DE FOI

16 Octobre 2020

CAMPAGNE

Du 2 au 6 Novembre 2020

ÉLECTION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
ENFANTS

Vendredi 13 Novembre 2020

SÉMINAIRE D'INTÉGRATION

Samedi 21 Novembre 2020

INSTALLATION DU CME  
au conseil municipal adulte  
du 1er Décembre 2020

